

Retour à la maison après une biopsie du sein



Vous venez d'avoir une biopsie du sein. Cette fiche vous explique les symptômes qui sont possibles dans les jours qui suivent et ce que vous pouvez faire pour les soulager.

Quels inconforts pourrais-je ressentir dans les prochains jours ?

À l'endroit de la biopsie, vous pourriez avoir :

- une sensibilité ou de la douleur
- des picotements
- une petite bosse
- un bleu (ecchymose), car un peu de sang peut s'être accumulé sous la peau

Certains de ces inconforts peuvent durer plusieurs jours et parfois même jusqu'à 2 semaines.

Il est normal, par ailleurs, de voir du sang sur votre pansement. Cela ne doit pas vous inquiéter.

Quoi faire pour me soulager ?

Pour calmer la douleur, vous pouvez :

- > Prendre de l'acétaminophène (ex. : Tyléno) : jusqu'à 2 comprimés de 325 mg ou un comprimé de 500 mg toutes les 4 ou 6 heures.

Attention. N'en prenez pas à cette dose pendant plus de 5 jours.

- > Le jour de la biopsie, appliquez de la glace sur la région sensible pendant 10 ou 15 minutes toutes les heures. Les jours qui suivent, appliquez des compresses tièdes.

Conseils :

- mettez des glaçons dans un sac ou utilisez un paquet de légumes surgelés (petits pois ou maïs)
- placez toujours une serviette humide entre le sac et votre sein pour ne pas geler votre peau



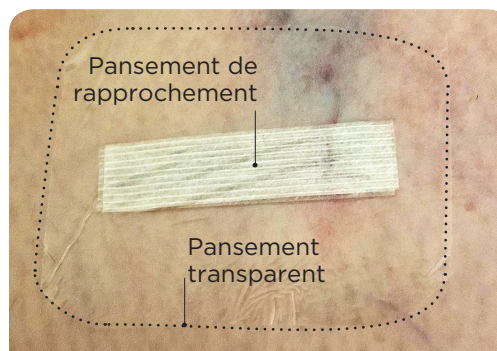
IMPORTANT

Ne prenez **pas d'aspirine** pendant les 24 heures suivant la biopsie. L'aspirine augmente le risque de saignement.

Combien de temps dois-je garder mes pansements ?

Vous en avez au moins 2 : un transparent et un pansement de rapprochement. Laissez-les en place pendant 5 jours.

Si vous avez un pansement blanc qui recouvre les deux autres, gardez-le jusqu'au lendemain.



Le pansement transparent peut être enlevé avant les 5 jours si :

- il se décolle
- il vous cause un inconfort, par exemple si votre peau réagit et que vous vous grattez

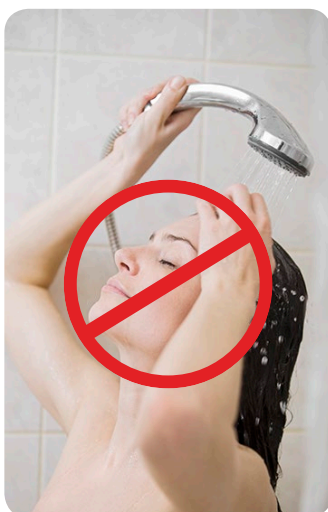
Remplacez-le alors par un petit pansement adhésif (diachylon) acheté en pharmacie. Le pansement de rapprochement doit toutefois être conservé (il se peut qu'il tombe tout seul après quelques jours).

Au bout des 5 jours, vous pouvez retirer vous-même tous les pansements.

Y a-t-il des précautions à prendre ?

Oui. Pendant les **2 jours** (48 heures) suivant la biopsie :

- > Ne mouillez pas vos pansements. Cela pourrait favoriser des infections. Vous pouvez prendre un bain en ne mouillant que le bas du corps, mais pas de douche.
- > Ne faites pas d'exercices exigeants pour les bras (ex. : vélo, tennis, aérobie, golf, ski). Vous pouvez toutefois continuer vos activités de tous les jours. Reprenez ensuite l'exercice selon votre confort.



Il se peut qu'on ait mis un petit marqueur de métal de 2 mm dans votre sein. Il sert à repérer les tissus où la biopsie a été prélevée, pour faire un suivi. Fait de titane, il est inerte et peut rester en place à vie sans aucun risque. Il ne cause pas non plus de problème dans les détecteurs des aéroports.

Y a-t-il des signes à surveiller ?

Appelez le Département de radiologie au numéro ci-dessous, consultez votre médecin sans tarder ou rendez-vous à l'urgence si :

- du sang coule sans arrêt à l'extérieur du pansement
- vous avez une forte douleur à l'endroit de la biopsie
- vous avez une fièvre de 38 °C (100,4 °F) ou plus

Quel sera le suivi ?

Le tissu prélevé lors de la biopsie va être analysé. Votre médecin traitant en recevra les résultats d'ici 2 à 3 semaines. Pour les obtenir, prenez rendez-vous avec lui.

À qui poser mes questions ?

Contactez le Département de radiologie, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h :

> **514 890-8450**



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca